

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE
*Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 24 janvier 2018 à 18 h 15
au 401, De Jumonville à Boucherville*

Présences :

Monsieur Jean-François Coudé, parent
Madame Claire Desrosiers, enseignante
Monsieur Lydia Matoub, parent
Monsieur Nicolas Rose, parent
Madame, Brigitte Ferron, parent
Madame Véronique Cadrin, enseignante (jusqu'à 19 h 30)
Madame Gitane Bouchard, soutien
Madame Caroline Huot, enseignante
Madame Isabelle Leyrolles, présidente
Monsieur David Martin, parent
Madame Nathalie Hébert, directrice

Absences :

Madame Lucie Lavoie, Psychoéducatrice
Nathalie-Anne Nesterenko, enseignante
Madame Mélanie Gilbert, service de garde
Madame Renée Landry, parent
Madame Marie-Christine Richard, parent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'Assemblée est ouverte par Madame Isabelle Leyrolles à 18 h 20 après constatation du quorum.

2. Détermination du temps de rencontre

Jusqu'à épuisement des sujets.

CE17-18-22

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Demande d'ajout du point 9.8 EHDA par Jean-François Coudé

Adoption de l'ordre du jour avec modifications proposé par Jean-François Coudé
Approuvée à l'unanimité

CE17-18-23

4. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 28 novembre 2017

Proposé par Brigitte Ferron
Approuvée à l'unanimité

5. Questions afférentes au procès-verbal

Madame Hébert mentionne qu'elle a eu des discussions avec le conseiller municipal, M. Desmarrais. Ce dernier lui a parlé d'un projet pilote pour la section où le déneigement est problématique sur la rue de Jumonville. Il est question de souffler la neige sur le terrain des résidences pour libérer le trottoir. Cependant, les propriétaires doivent donner leur accord pour que cette opération se fasse. Il manque seulement l'autorisation d'un résident pour mettre le projet de l'avant.

6. Signature du registre

7. Parole au public

Pas de public

8. Points de la direction d'établissement

8.1. Révision budgétaire (information)

Madame Hébert explique que la révision budgétaire a été faite en décembre 2017 et que tout va bien. Monsieur Coudé demande s'il y a plus d'élèves. Madame Hébert répond que oui, mais que les sommes sont ajustées en conséquence, il n'y a pas d'incidence.

CE17-18-24

8.2 Reddition de compte et mesures dédiées (approbation)

Considérant que conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires de l'année scolaire 2017-2018 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant qu'une reddition de comptes doit être faite dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

Considérant que la directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement la reddition de comptes qu'elle a complétée dans CollecteInfo;

Considérant que la directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation de la Commission scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Considérant que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements peuvent être regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves;

Considérant que les directeurs d'établissement ont convenu lors de Comité consultatif de gestion de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par la Commission scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Il est proposé par Gitane Bouchard :

Que le conseil d'établissement de l'école de la Broquerie confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement de nouvelles ressources tel que présenté dans la reddition de comptes de la directrice de l'école.

Approuvé à l'unanimité

8.3 Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL) (information)

Nous avons reçu 80% de la somme financée par GDPL. Nous recevrons la somme restante, soit 20%, sur preuve des factures lorsque les achats auront été effectués. Les projets reliés à ce financement se divisent en cinq points :

-  Renouvellement du matériel de Tchoukball;
-  Achat de matériel afin de rendre les récréations actives;
-  Achat de pédales pour les élèves à besoins particuliers;
-  Achat de ballons et tapis pour un projet de yoga/méditation;
-  Lors du mois de l'alimentation, en mars, organisation d'une dégustation de smoothies.

CE17-18-25

8.4 Anglais accru

Après de nombreuses discussions et analyses de grilles-matières de différentes écoles, le conseil d'établissement de l'école de la Broquerie prend la décision ferme de ne pas mettre de l'avant un projet d'anglais accru pour éviter une réduction du temps d'enseignement des autres matières.

Approuvé à l'unanimité

8.5 Projet cour d'école (information)

La direction a eu une rencontre avec un représentant de la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Le comité s'est penché sur les caractéristiques recherchées pour les modules de jeux. L'école est actuellement en processus d'appel d'offres.

Le choix sera fait en fonction du plus offrant.

Nous avons prévu une ouverture au début du printemps selon les échéanciers.

8.6 Changement de dates de rencontre mars et mai (consultation)

La possibilité de changer des dates a été soulevée en raison de diverses indisponibilités. Les dates seront confirmées à chaque rencontre pour la prochaine.

CE17-18-26

8.7 Tennis de table (information)

L'école a été approchée par Monsieur Miguel Antonio Ruz pour un projet d'activité parascolaire : des cours de tennis de table (ping pong). Il serait intéressant de pouvoir offrir aux élèves du service de garde la possibilité de participer à une telle activité, d'autant plus que nous possédons 4 tables de ping-pong ainsi que des raquettes et balles pratiquement inutilisées. Mélanie Gilbert, Technicienne en service de garde a préalablement été consultée quant à son intérêt pour le projet et celle-ci est favorable à l'idée.

Les coûts pour cette activité sont de 100\$ pour 10 rencontres de 60 minutes.

Monsieur Coudé suggère que Monsieur Ruz inclue, dans le projet de cours, une clinique de tennis de table pendant une heure ou deux afin de familiariser tous les élèves utilisateurs du service de garde avec cette activité.

Proposé par Madame Matoub

Approuvé à l'unanimité

9. Droit de parole

9.1 Enseignants

Claire Desrosiers annonce que, lors des semaines de jeux olympiques et paralympiques, il y aura des activités en lien avec cet événement international. Entre autres, la cérémonie de la flamme olympique qui sera de passage dans chacune des classes et des défis à relever seront proposés aux élèves, par exemple, entrer dans l'école en silence. Les classes qui réussissent le mieux obtiendront des médailles et les classes ayant reçu le plus de médailles seront félicitées lors d'une cérémonie. Madame Desrosiers mentionne l'importance de souligner la semaine des jeux paralympiques qui passe souvent inaperçue alors que les athlètes de ces jeux prouvent que rien n'est impossible pour qui le veut vraiment.

9.2 Service de garde

Mélanie Gilbert étant absente, aucun point pour le service de garde.

9.3 Soutien

Le retour de Gitane Bouchard se passe très bien. Le laïus de Claire lui a donné l'idée de faire chaque matin un compte-rendu des médailles récoltées lors des jeux. L'idée semble plaire à l'ensemble des membres.

9.4 Professionnel

Rien

9.5 Comité de parents

Rien

9.6 OPP

Les parents ont apprécié la campagne de financement des poinsettias, même si elle a généré moins de profits que prévu, soit 424,00\$.

9.7 Parents

Monsieur Coudé fait part d'une situation délicate et dangereuse lors de l'arrivée des enfants, avec leurs parents, vers 7 h 15 le matin. Tout le monde arrive en même temps et les gens ne traversent pas aux intersections et aux endroits prévus à cet effet. Les parents en voiture sont pressés et ne respectent pas les débarcadères prévus à cet effet. Des messages sont régulièrement envoyés aux parents concernant ce problème.

9.8 EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 22 janvier 2018. Une formation sera donnée le 28 février 2018 pour aider les gens à comprendre ce que fait le comité EHDAA. L'invitation sera envoyée aux parents dont les enfants ont un plan d'intervention (PI).

Monsieur Coudé nous fait part du suivi que la commission scolaire effectue afin de s'assurer de la qualité des véhicules utilisés et des chauffeurs embauchés.

10. Varia

Rien

11. Date de la prochaine rencontre

Le 27 février 2018

CE17-18-21 12. Levée de l'assemblée

À 20 h 30

Proposé par Madame Leyrolles

Approuvé à l'unanimité

Isabelle Leyrolles
Présidente

Nathalie Hébert
Directrice